

24 Avr 1966

N O T E sur les ETRANGERS  
et leurs conditions de logement dans  
le Département de la L O I R E

---

Au 31 Décembre 1965, la population étrangère du Département s'élevait à 30.902 individus ( dont 13.607 Hommes- 8.880 Femmes et 8.415 Enfants) soumis au statut d'étrangers et environ 16.200 Algériens (dont 9.200 Hommes - 2.000 Femmes et 5.000 Enfants) non soumis à ce statut .

En ce qui concerne la colonie Algérienne, il semble que l'immigration, qui avait marqué un pallier en 1964-65, soit de nouveau en progression et on estime à 200 le nombre d'arrivées nouvelles pour le 1er semestre 1966. Cette augmentation serait surtout due à l'arrivée en plus grand nombre de membres des familles de travailleurs.

Si l'on tient compte de l'augmentation de cette colonie du fait des naissances (307 déclarations à la Mairie de St-ETIENNE pour le 1er semestre 1966) on peut estimer à environ 800 l'accroissement de la population algérienne du Département pour les 6 premiers mois de l'année.

Le problème du logement, qui est déjà difficile à résoudre pour un certain nombre de travailleurs Français, reste le problème essentiel des travailleurs étrangers et particulièrement des Algériens.

Une partie d'entre eux arrivent, avec le temps, à obtenir un logement dans le secteur H.L.M. ou à se loger décemment dans le secteur privé. Un sondage effectué en Avril 1965 estimait à 800 (dont 200 Algériennes) le nombre de familles logées dans les divers H.L.M. du Département . Aucun chiffre ne peut être avancé en ce qui concerne le secteur privé.

.....

Une seconde partie est logée dans des foyers . Ce sont : d'une part, les foyers et cantonnements d'Entreprises, qui abritent 1500 Algériens et 700 Etrangers, d'autre part, les foyers dus à des institutions para-administratives:

- Foyer de La Batie .....	144 lits
- " de La Béraudière.....	260 "
- " de Bois-Monzil .....	240 "
- " SONACOTRA de FIRMINY ...	270 "
- " J.E. AUDRI de ROANNE ...	180 "

Ces derniers foyers, qui n'hébergent que des célibataires, sont constamment complets à l'exception du Foyer de FIRMINY où 60 lits restent vacants en permanence.

Il reste encore une proportion importante de ces travailleurs et membres de leurs familles logés dans des locaux, - pour la plupart des garnis -, insalubres ou surpeuplés.

Une enquête récente effectuée par les Services de Police permet d'estimer respectivement à : 5.000 Algériens et 1.600 étrangers le nombre d'individus logés dans ces conditions. Ces chiffres se décomposent pour les Algériens en 2.700 Hommes (dont 2.000 célibataires), 700 Femmes et 1.600 Enfants; pour les autres étrangers en 850 Hommes (dont 600 célibataires), 250 Femmes et 500 Enfants.

Enfin, il existe sur le territoire de la Ville de St-ETIENNE un "bidonville" dit de "Meons", constitué de 3 flots situés sur le pourtour du Parc Municipal des Sports.

Le premier flot, d'environ 7.000 m2, en bordure du C.D. N° 11, comprend 19 roulottes ou caravanes, où vivent 68 nomades, de nationalité française, dont 13 Hommes, 12 Femmes et 43 Enfants.

.....

Le 2ème îlot , s'étendant sur 12.000 m2 environ au Nord du Parc des Sports, à l'Est du précédent, comprend 92 baraques - wagons - roulottes etc... où vit une majorité d'Algériens , se décomposant en 104 Hommes(dont 71 célibataires), 48 Femmes et 146 Enfants, ainsi que 6 étrangers célibataires et 8 Français (dont 3 femmes et 3 enfants).

Le 3ème îlot, bordé par le Parc des Sports au Nord, le Puits Mars au Sud, la rue de la Talaudière à l'Est et le C.D. N° 31 à l'Ouest, s'étend sur 13.000 m2. Il est occupé par 51 baraques où vivent 82 Algériens célibataires et une Française.

Une tentative de résorption de ces îlots, avec relogement de ses habitants, s'était manifesté en 1964-65 sous l'égide de la Direction Départementale de la Sécurité Sociale . Cependant le projet des constructions prévues ne semblait pas répondre au caractère de logements de "transit" qui se serait imposé pour cette catégorie de locataires, et a dû être abandonné pour cette raison.

Actuellement, en dehors des projets élaborés par les Organismes H.L.M. pour pallier à l'insuffisance de logements, et dont profitent, en partie, les étrangers, il existe un programme de réalisations spécialement conçu pour les Migrants

Ce programme prévoit la construction :

par la Société LOGIREL (Filiale de la SONACOTRA) :

- |                                       |   |                  |
|---------------------------------------|---|------------------|
| - 90 logements à St-ETIENNE-MONTFERRE | { | Travaux en cours |
| - 117 logements à FIRMINY             |   |                  |
| - 70 logements à St-ETIENNE-MONTFERRE | { | en projet        |
| - 30 logements à ROANNE               |   |                  |